

Département de la
COTE D'OR

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

Arrondissement
de
BEAUNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Convocation du
04 décembre 2024

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2024

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président.

MEMBRES TITULAIRES : Antonio COBOS, André DALLER, Evelyne GAUTHEY, Dominique DUPONT, François MARQUET, Philippe BALIZET, Yves RAGE (en remplacement de Sylvie VACHET), Didier TOUBIN, Samia DJEMALI, Daniel MAKUC, Dominique VERET, Christian MEZZAVILLA, Gilles CARRE, Gilles STUNAU, Jean-François ARMBRUSTER, Pascal ROCHET, Jean-François COLLARDOT, Philippe ROUARD, Francis CHENOT, Philippe HUMBERT, Séverine GUERRIER, Alexandre PLAZA, Blandine PETRINET, Didier DANIEL, Gilles MALSERT, Valérie DUREUIL, Denis GAILLOT, Catherine DAVADAN, Georges STRUTYNSKI, Nadine DUPREY, Olivier PIRAT, Christèle POUTHIER, Alain CARTRON, Jean-Claude ALEXANDRE, Nicole GENEVOIX, Gilles MUTIN, Olivier BAYLE, Florence VEDRENNE, Rémi VITREY, Ghislaine POSTANSQUE, Daniel CARRASCO, Eliane QUATREHOMME, Umberto CHETTA, Jean-Louis LEXTREY, Laurent BEDENNE, Jean-Claude GAILLARD, Florence ZITO, Hubert POULLOT, Pascal BORTOT, Philippe RUPIN, Sylvie VENTARD, Gilbert MORIN, Alain TRAPET, Régis DORLAND, Christian MARCHISET, Pierre LIGNIER, Isabelle CHAPUILLIOT, Marcel JOBARD, Claude CHARLES.

EXCUSES : Gilles SEGUIN, Jacques BARTHELEMY, Sylvie VACHET, Danielle BELORGEY, Dominique BAILLEUX, Sonia LOTH, Christophe LUCAND, Sandra MICHAUD, Jacques MERRA, Claude LEFILS, Jocelyne FINCK, Hervé TILLIER, Alain BŒUF, Christian ROUSSEL, Jean-Louis RAILLARD.

ABSENTS : Jean-Paul SERAFIN, Thomas CAGNIANT, Alain VION, Gérard FRICOT.

POUVOIRS : Danielle BELORGEY a donné pouvoir à Gilles CARRE.

Sonia LOTH a donné pouvoir à Gilbert MORIN.

Christophe LUCAND a donné pouvoir à Alexandre PLAZA.

Sandra MICHAUD a donné pouvoir à Blandine PETRINET.

Jacques MERRA a donné pouvoir à Dominique DUPONT.

Claude LEFILS a donné pouvoir à Florence VEDRENNE.

Jocelyne FINCK a donné pouvoir à Nicole GENEVOIX.

Hervé TILLIER a donné pouvoir à Jean-Claude ALEXANDRE.

Alain BŒUF a donné pouvoir à Pascal BORTOT.

Jean-Louis RAILLARD a donné pouvoir à Jean-Claude GAILLARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

**C/24/126 - OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE DE CONTENANTS DE PRE-COLLECTE POUR LE
SERVICE DECHETS**

Vu l'article L-2124-2 du code de la Commande publique,
Vu la Commission d'appel d'offre du 3 décembre 2024,

Considérant que pour pouvoir à ses besoins en approvisionnement de divers conteneurs, bac à poubelles, composteurs et bennes à ordures, il est nécessaire pour le service déchets d'en prévoir l'acquisition ;

Considérant qu'une consultation allotie en 4 lots a été lancée en ce sens le jeudi 24 octobre ;

Considérant que cette consultation doit aboutir sur un marché d'une durée de 2 ans renouvelable 2 fois 1 an pour un montant de 642 000 € HT – 770 400 € TTC sur la durée totale du marché.

Considérant que 16 entreprises ont déposé un pli ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** le lot n°1 du marché de contenant de pré-collecte à l'entreprise SULO jugée la mieux disante sur la base de son offre ;
- **ATTRIBUE** le lot n°2 du marché de contenant de pré-collecte à l'entreprise QUADRIA jugée la mieux disante sur la base de son offre ;
- **ATTRIBUE** le lot n°3 du marché de contenant de pré-collecte à l'entreprise SOLUBIO jugée la mieux disante sur la base de son offre ;
- **ATTRIBUE** le lot n°4 du marché de contenant de pré-collecte à l'entreprise G. GILLARD jugée la mieux disante sur la base de son offre ;
- **AUTORISE** le Président à signer toutes démarches ou formalités administratives nécessaires à l'application de la présente délibération et pour l'exécution du marché.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN.

